



**La diversité
programmatische est la
dimension sociale du
projet architectural**

I Approche Théorique

**La diversité
programmatische est la
dimension sociale du
projet architectural**

**Enoncé
Adrien Liaudat**

Sous la direction de
Vincent Kaufmann

Avant-Propos

Cet énoncé théorique se compose en deux volumes. Le premier est un texte théorique enrichi de schémas. Le second est un tirage photographique de huit projets. Chaque photographie illustre des concepts développés dans le premier volume. La conclusion finale se trouve à la fin du deuxième volume.

*“ ¡Hola Adri! Hubo un incendio
en el estudio, tan mañana tome
el día libre. ¡Adiós! ”*

Santiago Vaca Guzman

Introduction

C'est à partir de ce message que mon stage chez *Oficios Asociados* prit une toute autre tournure. En effet, lors du week-end de Pâques, un incendie, dû à un court-circuit, se propagea et détruisit entièrement la partie supérieure du cabinet d'architecture. Il ne restait que la partie inférieure, l'atelier directement lié au studio argentin. La semaine suivante, le patron, n'ayant plus de travail à me donner, me proposa d'y travailler. C'est ainsi que je découvris un tout autre monde, des collègues et un travail manuel. J'effectuais les travaux que j'avais moi-même dessinés quelques semaines plus tôt. En quatre mois, je découvris les chantiers argentins et toutes les différentes problématiques du travail pratique, notamment toutes les aberrations que le dessin sur ordinateur produit. Avec cet incendie, j'étais en quelque sorte passé de l'autre côté de la chaîne de production et je sortis de ce stage avec l'impression d'avoir emmagasiné de l'expérience utile à mon futur d'architecte.

D'un autre côté, je fus surpris du manque d'interactions entre ces deux programmes, alors pourtant reliés par le travail et par la même situation géographique. Comment est-ce qu'un bureau d'architecture pouvait avoir aussi peu de dynamiques développées avec son atelier ? Serait-il possible de développer de nouvelles dynamiques sociales par une meilleure organisation de l'espace ? Ces interrogations furent le point de départ de mon travail.

Mon énoncé se compose de deux volumes. Une première partie plus théorique essayant d'aborder la problématique du programme et de sa valeur sociale dans le projet architectural d'aujourd'hui. Et une seconde appliquant ces théories à des cas

concrets.

Ainsi, dans le premier chapitre de cet énoncé, j'essaie de comprendre la notion de programme d'un projet architectural dans la société d'aujourd'hui. Différentes théories d'anthropologues nous permettent de clarifier la problématique du programme, pour ensuite, découler sur la dimension sociale des différents choix architecturaux. De nouvelles thématiques sont abordées, telles que le « vivre ensemble » et de nouvelles interrogations. Devons-nous encourager la mixité sociale ? Le deuxième chapitre de cet énoncé essaiera de trouver une réponse à cette question. Il est ensuite suivi d'une réflexion sur le logement. Finalement, le quatrième chapitre vient clôturer ce tome par différents exemples de modes d'habitats, traitant des squats urbains, des écoquartiers et des coopératives.

Le volume II se veut plus pratique, il comporte une liste de projets analysés à l'aide des réflexions développées dans le préalable. Tous les projets se situent en Suisse, mon intention est de rester dans un milieu connu de tous les lecteurs.

Le Programme

Outil de conception

Souvent, lorsqu'un étudiant exprime le souhait de devenir architecte, son entourage lui répond : « tu feras des maisons, des musées ou des gares ». Inconsciemment, il fait directement allusion au programme. Derrière cette classification simple des édifices, se cache un outil de conception complexe. Il peut paraître compliquée à comprendre pour les non-initiés aux métiers de la construction, mais le programme est essentiel dans un projet architectural. C'est une notion que nous essayerons de comprendre dans cet énoncé.

Tout d'abord, le programme est le point de départ d'un projet. Robert Prost, dans son livre *Conception Architecturale*, nous parle « d'une forme d'énoncé prescriptif s'adressant au professionnel qui aura à formuler une solution »¹. Cette définition est très pragmatique, il considère la commande d'un projet comme un problème auquel le professionnel, à savoir l'architecte, apporte une solution. La solution est le résultat d'un processus de va-et-vient entre la dimension économique de la commande (le budget) et les caractéristiques techniques propres du programme.

La commande d'une maison individuelle est un exemple. Le client s'adresse directement au professionnel afin qu'il lui offre une solution légitime. Ainsi l'architecte élabore une réflexion entre le capital fourni par le client et les aménagements primordiaux au bon fonctionnement du bâtiment désiré, tels que

CARACTERISTIQUES
TECHNIQUES

PROBLEME

DIMENSIONS
ECONOMIQUES

POLITIQUE

USAGERS

INVESTISSEURS

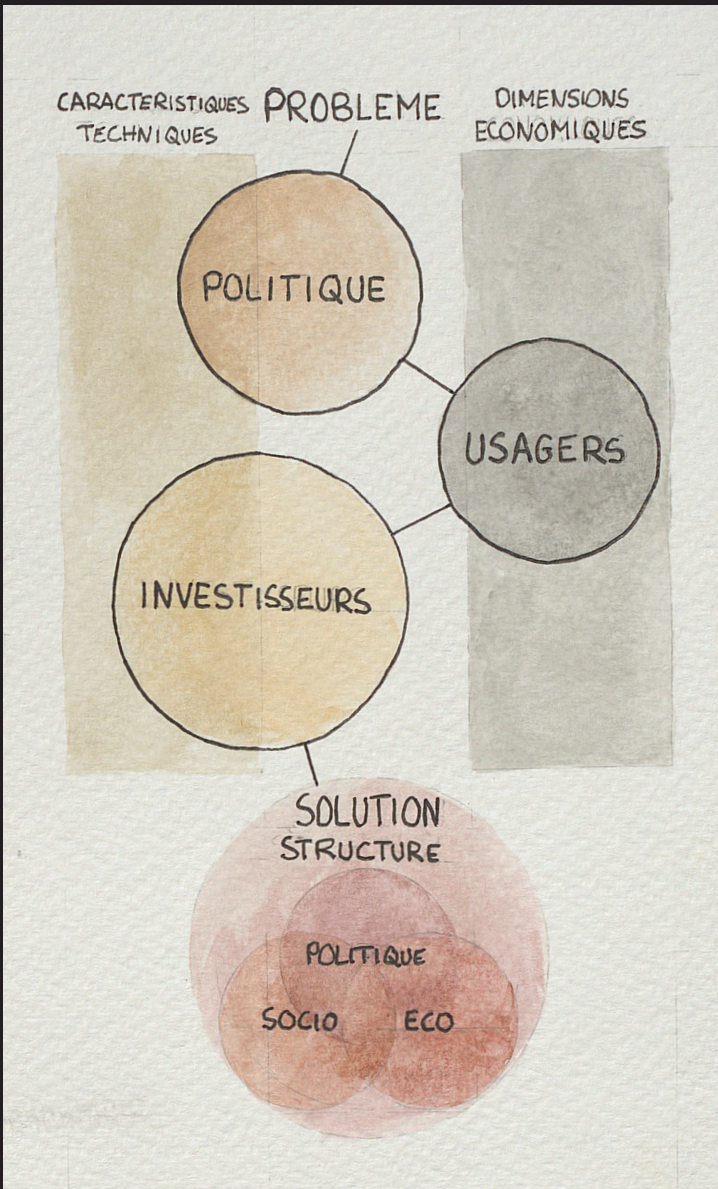
SOLUTION
STRUCTURE

POLITIQUE

SOCIO

ECO

[Figure 1]



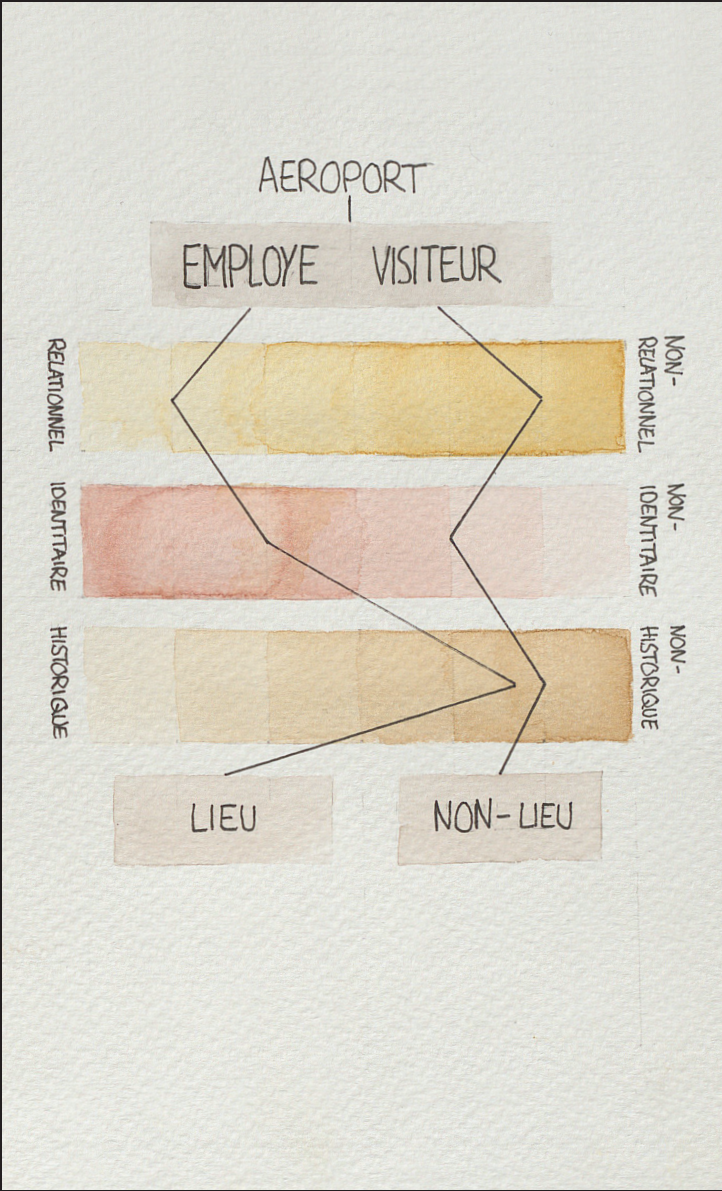
l'installation d'un chauffage ou d'une alimentation en eau et en électricité.

Robert Prost nous rappelle ensuite que la solution proposée par les architectes ne doit pas seulement se concentrer sur des valeurs techniques ou budgétaires mais doit aussi pouvoir offrir « une structure de développement aux activités socio-économiques et politiques d'un ensemble social »². Cette remarque est importante dans notre discours sur la notion programmatique du projet architectural. En bref, l'architecte ne doit pas se contenter de livrer un projet, mais aussi réfléchir à comment la société s'approprie les espaces et surtout comment elle se développe à travers ceux-ci.

Robert Prost revient sur sa définition du programme dans son livre *Pratique de projet en architecture*. Il nous explique que sa définition a évolué depuis les années 70. En effet, selon lui, le rapport entre le programme et sa mise en forme doit rester flexible et ne doit pas seulement se limiter aux dimensions économiques et aux caractéristiques techniques d'une commande. Par conséquent, le processus ne se limite plus aux professionnels de la construction, mais intègre aussi l'ensemble des acteurs d'un projet architectural, tels que les investisseurs, les politiques ou même les usagers.³ En résumé, une relation entre les différents acteurs du projet se forme afin que le programme et sa mise en forme se fassent de la manière la plus naturelle possible [Figure 1].

2. Prost, *Conception architecturale*, page 30.

3. Prost et Chaslin, *Pratiques de projet en architecture. Le tournant silencieux*, page 78.



[Figure 2]

Outil au service du vivre ensemble

L'anthropologue Marc Augé a une autre approche du programme. Il effectue une classification des espaces selon l'identification des usagers par rapport au lieu. Son analyse part du constat, que de nombreux d'espaces existants n'encouragent que très peu l'interaction entre les individus. En effet, il prône deux catégories : les espaces appelés « lieu » et les espaces dits de « non-lieu ». Cette distinction se fait selon trois critères bien définis. Le premier est l'aspect relationnel du lieu, c'est-à-dire comment différents individus reconnaissent une union à travers ce lieu. Le deuxième critère est la capacité de la société à s'identifier à celui-ci, car l'identité de chacun se développe dans le lieu où il vit. Et finalement, le troisième critère est le caractère historique du lieu, s'il comporte une trace d'implantation ancienne ou non. Par contre, Augé met en garde que ces notions peuvent s'entrecroiser. Un non-lieu pour une personne peut devenir un lieu pour une autre personne.

[Figure 2] L'anthropologue nous donne l'exemple d'un aéroport, non-lieu pour un passager et lieu pour les employés de l'établissement. Cette distinction entre un lieu et un non-lieu nous donne des critères de description de l'espace contemporain. D'autant plus, elle met en avant le fait que la société d'aujourd'hui encourage le développement des non-lieux dans les villes. Un exemple est le développement des zones administratives quasi inhabitées en centre-ville et les zones d'habitations en périphérie. Par conséquent, ces différentes zones engendrent la création d'espaces de circulation, tels que des autoroutes ou voies aériennes, où la population se côtoie mais

ne vit pas ensemble. Le même problème existe aussi pour les espaces de consommation, à savoir les grandes surfaces. Les espaces de communication sont aussi touchés par la même problématique.⁴

Ainsi, la réflexion de Marc Augé nous permet d'avoir une définition supplémentaire de l'espace, directement liée à la notion de programme d'un édifice. En effet, nous pourrions regretter le fait que son discours parte uniquement d'un constat par rapport à l'existant et qu'il n'aborde à aucun moment le processus de conception d'un espace. Cependant, cette réflexion m'a paru importante pour démontrer le lien direct d'un édifice avec la société qui l'entoure, même si celle-ci ne prend pas en compte toutes les étapes différentes que peut avoir traversé un espace.

4. Augé, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, page 45.

Dimension Sociale

Auparavant, l'habitat en ville était synonyme de brassage et de mélange social. Maintenant, l'imaginaire collectif le lie avec des principes de ségrégation et d'insécurité. Comment cette idée positive du vivre ensemble s'est-elle transformée ? Cette question fut le point de départ de ce chapitre. Tout d'abord, il est important de nuancer le discours, le concept de vivre ensemble ne peut pas être réfléchi de manière binaire d'autant plus que son évolution n'est pas forcément négative. En effet, cette problématique est complexe et il est difficile de dégager les principes majeurs de son évolution sans devoir parler d'urbanisme. Nous parlions de projet dans le chapitre précédent or, dans celui-ci, un dézoom sera effectué pour parler de la ville et de la société en général.

Ainsi, la réflexion de Jacques Donzelot est un bon moyen de s'immerger dans ce questionnement. Il part de deux constatations. L'urbain est omniprésent dans la société d'aujourd'hui. Selon lui, quasi l'ensemble du territoire est urbanisé. En deuxième lieu, la classe moyenne est devenue, par son fort développement, meneuse de tout progrès social. Malheureusement, ces deux principes sont accompagnés par deux problématiques bien connues des politiques : une insécurité civile et sociale en plus d'une précarisation progressive de l'emploi. Par conséquent, la ville d'aujourd'hui prit trois directions au lieu de se développer de manière unifiée. La première est la relégation de populations dans des cités d'habitat social, la deuxième la périurbanisation des classes moyennes et, finalement, la troisième direction consiste au phénomène de gentrification des

centres-villes.¹

Le sociologue français définit ces trois orientations grâce au principe d'entre soi, aux relations qu'entretiennent les différentes populations avec l'espace et au rapport au temps. Dans ces prochains chapitres, nous allons lier ces trois réflexions à la notion de mixité. Il est difficile de parler de mixité de manière générale et commune, car elle est représentée selon des valeurs différentes à chaque situation. Les formes de mixité sont variables selon les échelles considérées ou selon les configurations sociales et urbaines.² La réflexion de Jacques Donzelot nous permet ainsi d'avoir des contextes bien définis pour pouvoir ensuite créer des liens avec une certaine forme de mixité.

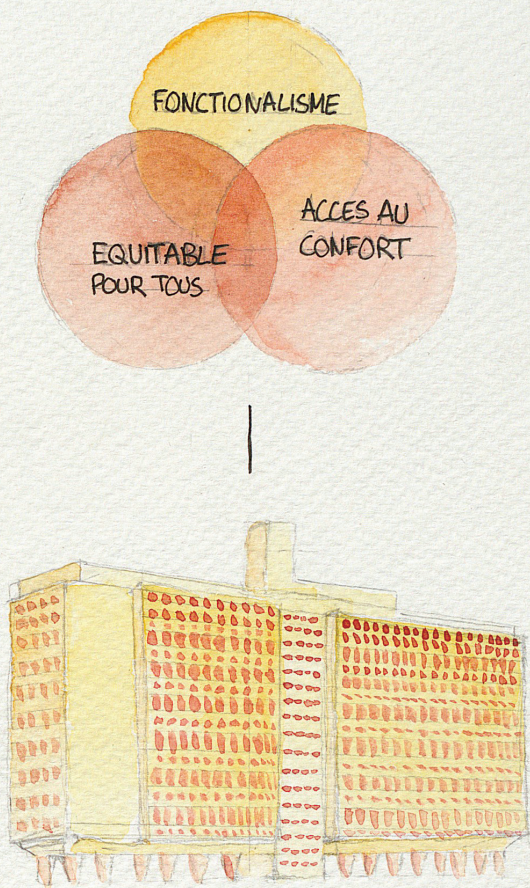
1. Donzelot, *La ville à trois vitesses*.

2. Charmes, Bacqué, et Collectif, *Mixité sociale, et après ?*, page 13.

La Relégation

Mouvement moderne

La relégation est le premier idéal-type décrit par le sociologue français. C'est un processus de séparation des villes qui trouve sa source il y a un quart de siècle. Il touche principalement les zones suburbaines, à savoir dans la périphérie des grandes villes. Elles sont souvent caractérisées par le manque de transport public et la prédominance des grands ensembles des années 1970. Ces immeubles types furent le porte-drapeau du mouvement moderne en architecture. C'est à partir des années 1950 que la ville dite moderne se développe. Avec l'avènement du système « fordiste », méthode de fabrication en série des véhicules, l'époque sera marquée par la standardisation et l'industrialisation. Des nouveaux procédés de construction rendent possibles un développement rapide et économique de la ville, d'autant plus qu'ils permettent un accès au confort du logement à une plus large échelle de la population. Ainsi, ces différents axes de développement suivent des principes de rationalisation et de fonctionnalisme. Ils seront fortement mis en avant par un architecte : Le Corbusier. En effet, le modèle du Corbusier de la machine à habiter prédominera cette période. Elle décrit trois fonctions que la ville produit et relie par sa circulation, à savoir : habiter, travailler et se récréer. Ces trois actions urbaines sont organisées de manière rationnelle tout en ayant une volonté d'efficacité³. Le Corbusier appliqua ces trois notions à un seul et même bâtiment.



[Figure 3]

Tout ce fonctionnalisme urbaniste se matérialisa dans la création de cités-immeubles, plus communément appelées grands ensembles. Leur création se passa dans une période de confiance par rapport au progrès. D'abord saluée, elles eurent une réception positive de la part de la population qui voyait dans ces immeubles une réponse des autorités face à la pénurie de logement. Cette pénurie est liée à la forte urbanisation dont les villes souffrent depuis l'ère de l'industrialisation. Les grands ensembles paraissaient une manière équitable de loger les différentes classes sociales de la société. Un autre argument à prendre en compte était l'étroitesse des appartements se trouvant dans les centres-villes. Ces machines à habiter offraient un accès au confort moderne. D'autant plus que leur localisation suburbaine était une alternative à l'insécurité sociale et sanitaire des quartiers du centre. Couplées avec la promesse de création d'infrastructures scolaires et d'un développement de la mobilité, ces nouvelles habitations réussirent à convaincre les classes moyennes et populaires [Figure 3].

Cependant, le concept de lieu de rassemblement des grands ensembles se transforma petit à petit en lieu de repoussoir. Le chômage grandissant et la réduction des emplois industriels, touchant principalement les non-qualifiés, participèrent à ce déclin. Ces crises affectèrent directement les populations les plus fragiles, qui étaient, la plupart des cas, des foyers récemment immigrés. De plus, les grands ensembles offraient l'opportunité aux populations pauvres et peu appréciées des propriétaires privés, notamment pour des raisons ethniques, d'accéder à un logement décent. L'arrivée en masse des personnes non grata dans ces quartiers renforcera malheureuse-

ment l'image de repoussoir et participera à la fuite de la classe moyenne⁴. Ainsi leur retrait est la source du concept de relégation de Jacques Donzelot.

Condensateur social

Le discours de ce dernier porte une vision négative des quartiers populaires⁵. De l'extérieur, les habitants des grands ensembles n'ont que très peu d'influence sur les progrès sociaux et sont considérés comme des reclus de la société. Malgré tout, à cause du non-choix de vivre dans ces grands ensembles, certains habitants s'identifient de manière positive à leur quartier. L'auteur Eric Charmes développe une partie de son discours sur les avantages d'habiter dans ces grands ensembles. Il explique que « cela facilite la construction de liens de solidarité et la productions de diverses ressources par le quartier. De nombreux sociologues ont ainsi mis en évidence le rôle de sas, voir de palier intégrateur des quartiers d'immigrés [...] et promouvoir son existence pourrait être un objectif, par exemple en favorisant ce que les Nord-Américains appellent le développement communautaire »⁶. Malheureusement ce phénomène est souvent considéré en Europe occidentale comme un repli négatif sur soi ou vers sa communauté et favorisant les comportements périlleux. Néanmoins, les quartiers populaires ne sont pas seulement l'endroit des exclus, des pauvres ou des chômeurs mais aussi celui des communautés organisées qui peuvent se révéler

4. Donzelot, *La ville à trois vitesses*, page 5.

5. Charmes, Bacqué, et Collectif, *Mixité sociale, et après ?* page 15.

6. Charmes, *Pour une approche critique de la mixité sociale*, article de revue, *La Vie des idées* [en ligne].

comme une force de frappe décisive dans l'échiquier politique.

Les condensateurs sociaux du siècle passé sont un exemple avant-garde de la force qu'une communauté peut exercer dans l'espace public. En effet, dans son livre, Anatole Kopp expose la pensée des architectes russes de changer le mode de vie par la création de nouvelles formes architecturales, ils veulent mettre en avant le collectif par de nouveaux programmes appelés condensateur. A la fin des années 1920, plusieurs clubs d'ouvriers verront le jour à Moscou. Ainsi Anatole Kopp cite Lazar Lissitzky, architecte russe : « le rôle du club est de tenir lieu d'école supérieure de la culture. A l'intérieur, toutes les catégories d'âge de l'ensemble des travailleurs doivent trouver repos et détente après la journée de travail et recevoir là une nouvelle charge d'énergie. Là, en dehors de la famille, les enfants, les adolescents, les adultes et les vieux doivent être amenés à se sentir membre d'une collectivité. Là leurs centres d'intérêts doivent être élargis. Le rôle du club est de libérer l'homme, en supprimant l'ancienne oppression de l'Eglise et l'Etat ».⁷

Ces clubs d'ouvrier sont les précurseurs du communautarisme actuel. Les idéaux sont les mêmes et à défaut de se retrouver dans un lieu spécifique, les communautés se retrouvent dans les sas d'escaliers, espaces publics ou terrains vagues. Leur mauvaise réputation a eu pour conséquence que les communautés n'ont pas de lieu propre mais « vagabondent » entre les différents lieux disponibles. Le lien qui unit ces communautés n'est plus relatif au travail mais au lieu d'habitation, même si l'esprit

identitaire est toujours le même.

D'autant plus que les habitants ont été témoins de l'évolution péjorative de leur quartier dans l'imaginaire collectif. Auparavant, un quartier d'ouvriers avait l'image d'un quartier de travailleurs assidus du quotidien, il se disait populaire. Avec la fin du modernisme, le quartier populaire s'est lentement transformé en quartier pauvre. Malheureusement, ce nouveau type est beaucoup plus péjoré dans l'imaginaire collectif. L'esprit travailleur du quartier populaire a disparu. Cette transformation est due à différentes causes. En premier lieu, il est le résultat de décennies de crises économiques. Les quartiers populaires furent les plus touchés par le chômage ou les faillites d'entreprises. De plus, avec l'avènement de la mondialisation, la production industrielle locale fut freinée et concurrencée par de nouveaux marchés émergents. Les salariés peu qualifiés furent en première ligne par rapport à ces changements, fragilisant leur travail. Avec l'instabilité de l'emploi, la frontière entre quartiers populaires et quartiers pauvres s'évapora. Enfin, les gouvernements prirent une direction de plus en plus libérale, ils limitèrent les interventions dans les domaines sociaux et économiques dans le but d'assurer les prestations de base à l'ensemble des citoyens. C'est ainsi que de nombreuses entreprises publiques se privatisèrent au fil du temps dans l'optique de devenir plus concurrentielles sur le marché libre.

Mixité sociale et générationnelle

Les grands ensembles des années 60 étaient un programme visant autant les classes moyennes que populaires, ils prônaient

une mixité sociale. Après une série de réceptions positives de ce nouvel habitat, l'autorité publique décida d'appliquer ce modèle à l'ensemble du territoire. Cette expansion ne prit pas en compte le contexte dans lequel il intégrait ce nouveau type d'habitat et se révéla être, au final, un échec. Les classes moyennes fuirent les grands ensembles pour des types de logements plus sécurisant, tels que l'habitat pavillonnaire. Avec ce départ, toute la mixité sociale s'effaça et laissa les classes populaires s'appropriier les lieux. Avec les crises à répétitions, les habitants de ces quartiers entrèrent dans un cercle vicieux de pauvreté.

Malgré tout, un autre type de mixité apparut au fil du temps et en dépit du départ de la classe moyenne : la mixité générationnelle. En effet, nous pouvons classer les habitants des quartiers pauvres en deux groupes. Le premier est la population n'ayant pas pu déménager dans les années 80 vers un autre type d'habitat, à savoir les citoyens ayant cru aux principes de base des grands ensembles et n'ayant pas eu les moyens de trouver un autre type de logement. Ainsi, ils passèrent leur vie entière dans ces quartiers. La plupart de ces habitants sont maintenant proches de la retraite. Le deuxième groupe de population est constitué d'immigrés, qui, n'ayant que très peu de moyen, n'eurent pas d'autre choix que de s'installer dans ce type de quartier. Ce sont souvent des jeunes adultes en recherche d'emploi. Ainsi une mixité générationnelle se crée, même si, dans certains cas, cette cohabitation paraît difficile à cause des différences culturelles.

Comment retrouver cette mixité sociale perdue et éviter ce phénomène de relégation ? Ce sont les grandes questions que se posent les villes. Elles ont bien conscience de l'attrait que peut avoir un quartier solutionnant ces différentes interrogations. La solution est d'encourager la mixité sociale par la rénovation urbaine. Actuellement deux possibilités s'offrent à la ville face à ce phénomène de relégation. La première est l'éradication de ces grands ensembles, mais ce geste fataliste aurait des conséquences non négligeables. Il briserait les liens de voisinage et supprimerait tout le capital social des habitants, le seul élément appartenant aux habitants pour faire face aux difficultés. L'autre possibilité est le déménagement des populations dans des zones plus propices aux développements. Dans ce cas, les populations déplacées pourraient rencontrer des difficultés d'intégration sociale et être soumises à des règles de vie qui ne sont pas forcément les leurs. Toutefois, la véritable solution se trouve dans un mixte de ces deux possibilités.

La Périurbanisation

L'habitat pavillonnaire

Dès les années 1970, un processus d'étalement urbain des villes se met en marche. Auparavant, le périurbain correspondait à différents noyaux ruraux. Avec le développement de la mobilité et de la communication, les métropoles ont pu s'étendre et les modes de vies se sont diversifiés. Ainsi, il est devenu possible de travailler en ville et d'habiter dans la périphérie. L'habitat pavillonnaire est devenu un acteur principal dans ce nouveau mode de vie. Selon les spécialistes, il correspondrait plus aux aspirations humaines que le logement collectif. De plus, il se confronte aux idéaux fonctionnalismes que proposent les grands ensembles. Il prône la privatisation et répond d'une manière désordonnée à la rationalité « corbusienne ». Son développement se fit de manière parallèle aux grands ensembles. L'individualisme de ce type d'habitat est dénoncé, certes la cellule familiale doit être protégée mais devrait rester ouverte.

Habiter dans le périurbain correspond à un choix, c'est-à-dire avoir le choix d'avoir un emploi loin du foyer familial, des centres d'intérêts culturels et des loisirs dans des directions opposées, tout en ayant des amis un peu partout. Ce mode de vie est rendu possible grâce au développement de la mobilité. Il est notamment le sujet de nombreuses analyses. L'auteur français Henri Raymond décrit les différents attraits de l'habitat pavillonnaire. En premier lieu, il explique sa participation à la santé physique et morale de ses occupants. En effet, le jardin présent sur la parcelle du pavillon permet d'avoir des légumes frais et d'avoir un espace vert où les résidents peuvent respirer le « bon » air. Il participe à la santé physique. D'autant plus que

L'habitat pavillonnaire est souvent un projet important dans la vie d'un citoyen, il incite au travail dans le but d'économiser et d'y avoir accès. L'idée d'isolement est aussi présente dans l'acquisition d'un pavillon, à savoir se détacher des centres-villes et de ses dangers. Habiter dans un pavillon, c'est aussi être propriétaire. Pour le devenir, il a fallu créer une épargne, ce qui fait tourner l'économie. La propriété est un symbole de réussite et permet d'avoir une meilleure image publique. Elle est aussi synonyme de stabilité, elle fixe les membres de la famille dans un cadre attachant et permet de laisser un héritage aux générations futures.⁸

Habitat dans le déclin

Malgré tout, l'habitat pavillonnaire est dépendant de deux facteurs. Premièrement, son bon fonctionnement est lié aux infrastructures de transport. En effet, il est nécessaire de disposer d'un véhicule ou d'avoir accès à des transports publics efficaces. La tranquillité du foyer est le deuxième facteur, il faut pouvoir compter sur les sécurités antivols ou à la veille du voisinage lors de ses nombreux déplacements pour pouvoir quitter sereinement son domicile.

Malheureusement, ce deuxième facteur est souvent synonyme d'excès chez les usagers. Le rapport à d'autres types d'habitats peut devenir compliqué. De plus, les usagers des pavillons font souvent l'amalgame entre habitants des grands ensembles et personnes mal intentionnées. La sécurité des foyers

8. Stébé, *Architecture, urbanistique et société*, page 53.

est souvent un argument très utilisé dans le monde politique. Ainsi, les habitants des pavillons insistent sur la volonté de se détacher complètement de ces quartiers, notamment en poussant le principe d'isolement à l'extrême. Ce détachement était d'abord de manière privative, c'est-à-dire que ce phénomène était limité à la parcelle de chacun, mais au fil des années, il s'étend aux espaces de vie collective. Nous pouvons observer une tendance à la création de quartiers entièrement protégés. A savoir un quartier complètement cloisonné avec des portails d'entrées où il faut recevoir une autorisation pour pouvoir les franchir. L'insécurité est l'argument majeur de cette privatisation de l'espace commun. Or toute sorte de mixité est impossible dans ces cas présents. Cette pratique est courante aux USA et en Amérique du Sud. Elle touche principalement les classes moyennes et aisées, comme si cette privatisation extrême était la suite de la fuite de la classe moyenne des grands ensembles et du phénomène de relégation.

En Suisse, l'habitat pavillonnaire connaît aussi une évolution. Le manque de parcelles est une problématique et le peu disponible est excessivement cher. La classe moyenne suisse se tourne progressivement vers le logement collectif. En effet, la propriété devient réservée aux classes aisées. La seule possibilité restante à la classe moyenne serait d'être propriétaire d'un pavillon dans une zone isolée et où malheureusement le manque d'infrastructures de transport vient réduire le bonheur des habitants. De surcroît, le rêve de propriété de la génération ancienne ne l'est plus vraiment pour les nouvelles générations. Ces nouvelles générations se sont développées à travers les crises qui touchaient le plus souvent les classes les plus défa-

vorisées de la population au service de grandes corporations économiques. Constituer une épargne pour celle-ci dans le but d'accéder à la propriété n'est plus vraiment au goût du jour. D'autant plus que les notions de foyer familial sont en train de se métamorphoser, ce phénomène est visible dans les quartiers gentrifiés, thème du prochaine chapitre.

Débat entre Jacques Levy et Eric Charmes

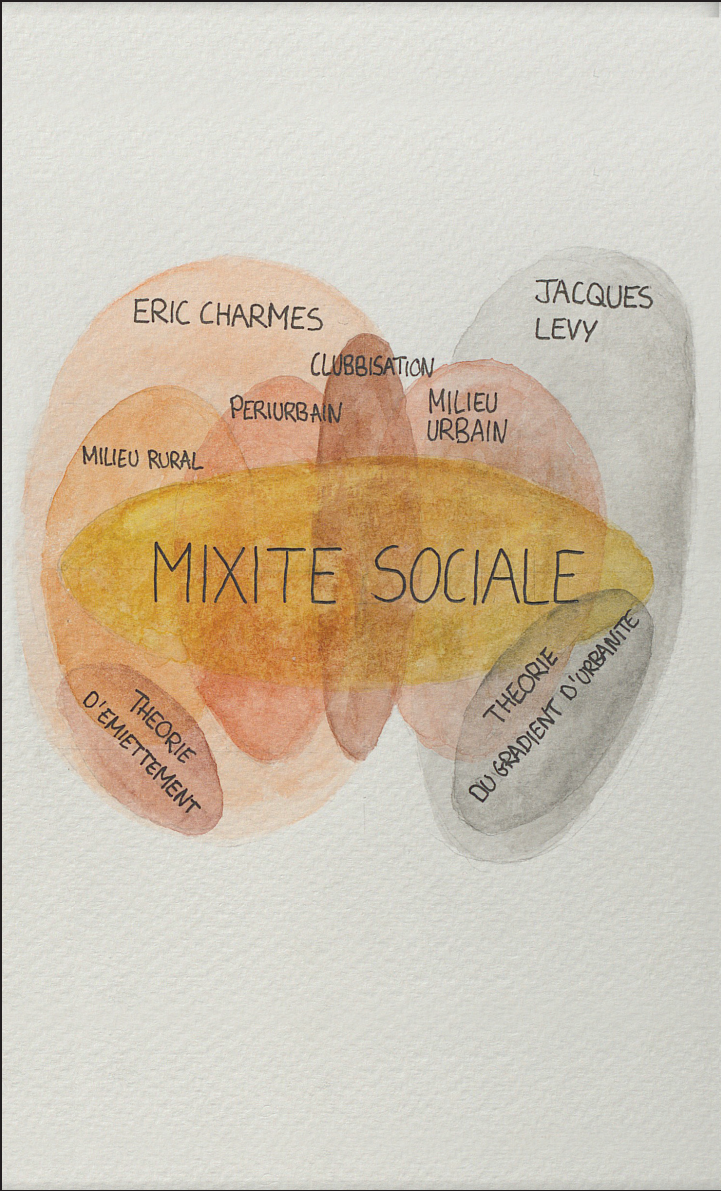
Le périurbain est un concept difficile à définir. Actuellement, deux pensées se suivent et s'opposent en même temps ; celle de Jacques Levy et d'Eric Charmes. Sans entrer dans leur débat de véracité de leur propos, il est intéressant de poser les arguments de chacun. De même, il est important de mentionner qu'ils parlent du périurbain français, cas qui n'est pas forcément applicable à toute l'Europe, mais permet d'illustrer des phénomènes communs à tous dans des échelles différentes. Tout d'abord, les deux sociologues français sont d'accord sur le fait qu'il n'y a pas qu'un seul mais bien plusieurs périurbains.

Premièrement Jacques Levy décrit la France comme une suite d'archipels d'aires urbaines caractérisées par différents gradients d'urbanité⁹. Par exemple, selon sa théorie, la ville a le plus haut taux d'urbanité. Elle est un lieu de brassage qui favorise l'ouverture et la mixité sociale. La théorie du gradient d'urbanité s'applique à toutes les zones. Même si, selon lui, le périurbain est un concept peu puissant car il se définit par la négation, à savoir que c'est une zone d'habitation souvent

9. Gagnage, *Regarder le péri-urbain*, re/lire les sciences sociales [en ligne].

non reconnue comme urbaine, tout en étant opposée aux paysages ruraux. En effet, le périurbain est dominé par l'habitat individuel, un milieu peu dense où les activités économiques et commerciales sont conditionnées en dehors des zones résidentielles, comme une séparation du cadastre selon le programme qu'il accueille. De plus, la mobilité se fait essentiellement en voiture. En résumé, le périurbain est caractérisé par son attitude de repli sur l'espace domestique.

Parallèlement, Eric Charmes dresse une autre définition. Selon lui, le périurbain est un espace constitué par un noyau rural entouré d'éléments urbains, à savoir des habitats pavillonnaires où les occupants travaillent en ville. Ce décalage constitue la base de la théorie d'émiettement. Le périurbain est triplement émietté : morphologiquement, politiquement et socialement. Ces communes « émiettées » deviennent ainsi le terreau du phénomène de clubbisation expliqué par le philosophe. Le prototype de ce phénomène est le golf résidentiel. Le périurbain privatise l'environnement ; le parc public devient le jardin spécifique de chacun, la mobilité se voit privatisée avec la domination du véhicule privé et la dimension sociale se condense essentiellement au cadre familial, au détriment des jeunes de quartier et des communautés. Il fonctionne du point de vue économique de la même manière que les zones rurales, tout en ayant une distance avec l'environnement local.¹⁰



[Figure 4]

Dans un village rural traditionnel, « les habitants avaient des positions sociales et des intérêts très divers (un village, même petit, avait ses riches et ses pauvres), ce qui induisait des débats de nature politique sur le développement de leur communauté et sur la détermination des modalités de partage des biens communs »¹¹, une mixité sociale était donc présente. Au contraire les habitants des zones périurbaines sont beaucoup plus liés à la métropole. A première vue, ils habitent en zone périurbaine mais travaillent et accomplissent un grand nombre d'activités sociales en métropole. L'ouverture vers la métropole est beaucoup plus présente que chez les habitants des zones rurales. Cette différence se répercute directement dans les choix politiques, en effet, la droite obtient une plus grande partie des suffrages dans les zones rurales que dans le périurbain.

[Figure 4] Les deux réflexions s'opposent lorsque la thématique de mixité sociale est abordée. En effet, avec sa théorie de gradient d'urbanité, Jacques Levy défend le fait que plus le gradient d'urbanité est élevée, plus la mixité sociale est présente. Ainsi, les milieux où la mixité sociale est la plus importante sont les centres-villes. Or Eric Charmes affirme que la mixité est autant présente dans le périurbain que dans les centres-villes car « les périurbains passent souvent l'essentiel de leur vie éveillée en dehors de leur commune que ce soit pour le travail, les loisirs, les achats ou les études. Vu sous cet angle, la vie périurbaine apparaît beaucoup plus ouverte à la diversité. »¹² Car selon lui, deux habitants d'un même immeuble en milieu urbain, ne dé-

11. Demélas, Vivier, et Collectif, *Les propriétés collectives face aux attaques libérales (1750-1914)*, page 73.

12. Charmes, Bacqué, et Collectif, *Mixité sociale, et après ?* page 91.

veloppent pas forcément plus qu'une grande tolérance envers l'autre. La confrontation entre paysage rural et paysage périurbain crée une forme de mixité générationnelle plus importante que dans les métropoles, même si le phénomène de clubbisation a tendance à limiter les interactions entre les paysages ruraux et périurbains.

A travers ces deux réflexions, nous pouvons constater que le concept de périurbain est en constante évolution. Il est difficile de parler au singulier et de ne pas devoir confronter la métropole, le périurbain et le paysage rural. Mais le pouvoir économique et politique des régions périurbaines ne sont plus à prouver, elles ont leur place dans l'échiquier politique et économique. Ces réflexions urbaines ne sont pas forcément applicables à l'ensemble des pays européens. En Suisse, la régulation politique de l'espace a fortement atténué les tendances du laisser-faire géographique qui caractérise les espaces périurbains français¹³. Il est donc important de nuancer les propos et de considérer le contexte de chaque projet.

13. Lévy, *Liens faibles, choix forts : les urbains et l'urbanité*, La Vie des idées [en ligne].

La Gentrification

Prémices

Suite au développement de l'architecture rationaliste et fonctionnelle, un nouveau courant architectural appelé postmodernisme se créa. C'est un retour aux anciennes formes urbaines ; respectueuses de la nature, de la culture et de l'histoire, tout en étant en harmonie avec l'existant. Le contexte devient un élément primordial dans la conception de l'espace. Ce nouveau courant rentre en conflit direct avec le modernisme qui prône une décontextualisation au service du fonctionnalisme. Le postmodernisme met en avant les valeurs d'authenticité et de qualité de vie du lieu. Ce mouvement est soutenu par plusieurs architectes et urbanistes importants. Aldo Rossi et Robert Venturi s'opposaient au fonctionnalisme et au rationalisme urbain en prônant des caractères d'authenticité dans leurs projets. Un autre exemple est la sociologue américaine Jane Jacobs, qui par ses écrits, démontra l'importance de la rue et du trottoir comme monument de la ville.¹⁴ Elle s'opposait aux projets modernes de Robert Moos à New York.

Ainsi le phénomène de gentrification touche essentiellement des quartiers du centre-ville, abandonnés dans les années 1950 à 1970 au profit de l'habitat pavillonnaire ou des grands ensembles. Avec le courant post-moderne, les citoyens comprirent les qualités d'un quartier ancré dans une histoire. Auparavant les centres villes étaient considérées comme des lieux

14. pour plus d'information, veuillez lire Jacobs, Paquot, et Parin, *Déclin et survie des grandes villes américaines*.

de densité excessive avec toutes sortes de nuisances. Par conséquent les classes aisées se déplacèrent des centres vers le milieu périurbain. Or la classe moyenne n'ayant peut-être pas les moyens d'habiter ailleurs, fut précurseur de ce mouvement en délivrant les centres de ses défauts. Elle comprit les avantages d'habiter dans un centre. Il offre un grand panel d'opportunités de rencontre. De plus, le centre permet d'allier plaisir et travail sans devoir passer plusieurs heures dans les transports. Finalement, le centre-ville est un lieu d'identité où les habitants peuvent se rattacher.

Le processus de gentrification est un mouvement des classes moyennes qui ne craignent pas de se frotter aux classes populaires et de « goûter » au pittoresque de ces lieux. Cette classe moyenne est caractérisée par un fort taux d'étudiants ou de jeunes diplômés cherchant un premier logement. Son revenu de base n'est pas forcément beaucoup plus élevé que les populations populaires déjà établies, mais leur capital social et culturel est beaucoup plus élevé. Cette mixité générationnelle apporte un dynamisme et une renaissance urbaine.

Phénomène sociétal

L'expansion de la gentrification se fit en parallèle de l'évolution de la société. Un des exemples est le rapport homme/femme dans l'organisation familiale. Auparavant, lorsqu'un couple désirait avoir un enfant, la femme était le membre du couple qui s'arrêtait de travailler pour pouvoir s'occuper de l'éducation des enfants. Or, maintenant, ces rôles familiaux ne sont plus autant définis qu'auparavant. Le travail à temps partiel est devenu commun et permet une séparation plus égalitaire des tâches familiales. L'homme peut, par exemple, exercer un 60% et la femme un 80%, ce qui permet d'avoir un revenu supérieur à un temps plein et que chacun puisse être épanoui dans son rôle familial.

Avec ce nouveau principe de partage, il est important de trouver un logement près du travail de chacun. Par conséquent, l'habitat pavillonnaire n'est plus adapté à ce genre de cadre familial. Auparavant, il était plus commun d'avoir une séparation précise au sein du foyer familial, à savoir un des membres travaillant à temps plein et l'autre restant « à la maison ». Ainsi la mobilité du logement au travail ne concernait qu'un des membres de la famille et il n'avait pas à se soucier de l'éducation des enfants. De grandes distances entre le logement et le travail étaient envisageables. Maintenant, avec le partage des tâches, il est difficile de parcourir de grandes distances chaque jour tout en ayant à s'occuper de l'éducation de ses enfants. Ce changement encourage le développement local dans certains quartiers, comme

un sursaut des « superettes » de quartier, même si ce phénomène se limite aux centres villes. En résumé, la localisation du logement est en passe de devenir le critère majeur dans le choix de l'habitat.

Pour autant, la mobilité des gentrifiés est complexe, il ne sont pas dans la contrainte d'être mobiles ni dans l'immobilité. La proximité et la rapidité des réseaux leur permettent d'être dans l'ubiquité. En effet, par le développement du numérique, ils ont la possibilité de se trouver virtuellement dans un lieu et physiquement dans un tout autre lieu. Ce principe est un reproche qu'apporte Eric Charmes au discours de Jacques Levy dans le débat de la mixité sociale dans le milieu urbain.¹⁵

Mixité des classes

C'est ainsi que le monde politique comprit très vite l'avantage d'encourager ce mouvement, la gentrification permet de revitaliser les centres-villes et de défendre les principes de densification. Par conséquent l'entre-soi du périurbain doit être remplacé par des valeurs collectives du logement. Malheureusement, le phénomène de gentrification n'entraîne pas forcément le développement d'une mixité sociale. En effet, ce raccourci est souvent utilisé par le monde politique, il y a un flou dans la définition exacte de la mixité sociale, il permet de créer une confusion et une hypocrisie de discours. La différence de revenu est mise en avant comme argument principale dans les débats, alors que la mixité ethno-raciale concernant les

15. Gagnage, *Regarder le péri-urbain*, re/lire les sciences sociales [en ligne].

origines ou la religion sont souvent la raison principale dans les choix de projet des métropoles.¹⁶ A savoir qu'un quartier pourrait être détruit dans une optique de développement d'une mixité sociale, alors qu'en vérité, le phénomène de relégation est en marche et que les populations établies ne correspondaient pas aux critères visés par la municipalité. La ségrégation culturelle est encore une thématique très taboue dans notre société actuelle.

Ces phénomènes ouvrent un débat ; quelle est la véritable place des populations immigrées et populaires dans les métropoles ? Cette question se pose lorsque le monde politique utilise les arguments de mixité sociale pour effacer la pauvreté. Ce discours cache souvent une manœuvre de délogement des classes les plus pauvres au profit des classes moyennes voire aisées. Ainsi, l'hypocrisie du discours efface toute valeur de mixité sociale. En outre, la gentrification est-elle vraiment une solution ? Harmoniser l'ensemble des centres villes est-il le but ultime ?

De plus, nous constatons que la classe moyenne est toujours l'élément moteur dans les mouvements urbains. Il est nécessaire de la considérer dans le processus de conception d'un projet. Son retour dans les centres villes est souvent mis en avant par le monde politique. Cet intérêt est surtout fiscal car elle représente la classe sociale payant le plus d'impôts en proportion de son revenu. Elle est synonyme de stabilité économique de la part des communes et participe aussi à la cohésion sociale dans un milieu urbain de plus en plus cosmopolite.

État actuel

Les trois vitesses de Jacques Donzelot nous permettent de bien comprendre les sources des mouvements actuels en terme d'urbanisme. Le géographe Neil Smith apportera une certaine évolution à la réflexion sur la gentrification. En effet, il déclara en 2002 que la gentrification fait partie d'une stratégie urbaine globale. En d'autre terme, il proclame que « le processus soit disant « spontané » de transformation urbaine porté par les choix résidentiels de classes intermédiaires en quête d'un habitat central et de supports postmodernes de distinction sociale »¹⁷ n'est plus vraiment d'actualité, cette définition correspond au processus de gentrification des années 1960, lorsque l'État intervenait rarement et les seuls appuis publics étaient des programmes ciblés.

Depuis les années 1980, l'action publique est lentement devenue indissociable de la gentrification, c'est ainsi que la gentrification est devenue une stratégie urbaine¹⁸ caractérisée par les alliances entre gouvernements et opérateurs privés. Elle ne se limite plus à la seule fonction résidentielle ; cette stratégie comprend trois groupes d'actions. Le premier est la revitalisation des quartiers populaires. La relocalisation des industries en périphérie est le deuxième groupe d'action. Il est important de développer une nouvelle économie urbaine moins néfaste à la métropole, le développement touristique est une possibilité. Enfin, l'instrumentalisation de l'art et la culture est la troisième

17. Van Criekingen, *La gentrification mise en politiques. De la revitalisation urbaine à Bruxelles*, Métropole [en ligne].

18. pour plus d'information, veuillez lire Smith, *New Globalism, New Urbanism*.

catégorie d'action, elle permet de revaloriser la symbolique de la ville. La gentrification est en train d'évoluer dans cette direction et permettrait de répondre au courant du néolibéralisme européen actuel.

Enfin, les trois vitesses de Jacques Donzelot évoluent de manière parallèle tout en se croisant ponctuellement. En Suisse, la séparation entre périurbain et métropole est peut-être moins marquée que dans nos pays voisins, mais les problématiques sociales restent les mêmes. Jane Jacobs était précurseur dans sa réflexion sur le projet architectural. En effet, un projet ne soulève pas seulement des questions d'urbanisme, mais aussi sociales et politiques. Il s'inscrit dans un réseau complexe généré par la diversité. La défense de la présence des trottoirs est l'affirmation physique de la réflexion de Jane Jacobs. Le trottoir est le lieu où l'étranger et l'habitant se rencontrent. Le mélange et la mixité sociale sont des valeurs importantes en tant qu'expériences vécues, souvent recherchées par la population. Le dynamisme économique et culturel des villes se voit ainsi enrichi par la mixité. Elle favorise l'intégration sociale et politique tout en réduisant les inégalités. D'autant plus qu'il est important « de ne pas rejeter la mixité au profit des communautés mais plutôt considérer la mixité comme un moyen de promouvoir le lien social et la solidarité »¹⁹.

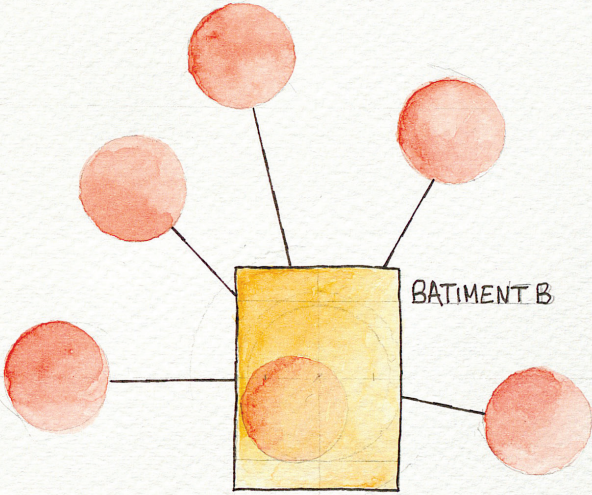
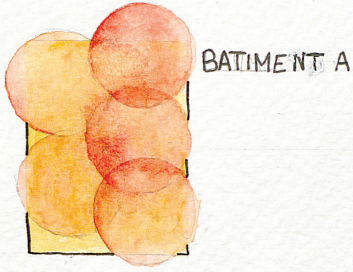
Le Logement

Afin d'éviter de tomber dans des discours trop théoriques, nous allons prendre un programme type : le logement. Ce choix m'a paru logique pour plusieurs critères. Tout d'abord, le logement constitue, dans n'importe quelle culture, le milieu premier de développement de chacun. Ainsi, tous les groupes possèdent des habitations malgré le fait de présenter des différences sociales ou culturelles. Deuxièmement, il constitue l'essentiel de l'environnement bâti dans tous les types confondus. Enfin, les racines du logement sont ancrées dans le vernaculaire, c'est-à-dire que le logement fut énormément influencé au cours du temps par les différentes cultures.¹

Évocateur de changement

La réflexion programmatique devient primordiale dans la conception architecturale d'un projet de logement car elle véhicule les transformations sociales et les modes de vie. En effet, la société d'aujourd'hui est en train de chambouler tous les principes établis. Que veut-dire habiter à l'époque des mutations technologiques ? La façon de « consommer » l'espace est en pleine mutation et une créativité programmatique est nécessaire pour éviter toute aberration et repousser l'obsolescence des bâtiments.

Par exemple, le logement en Suisse a évolué au cours du temps. Dès les années 1970, la croissance des villes s'essouffle de manière générale. Un phénomène de desserrement des villes s'installe peu à peu, en cause : la réduction de la taille moyenne



[Figure 5]

des ménages passant de 2.49 à 1.91 pièces, une forte augmentation des ménages comportant seulement une seule personne (+100.91%) et une diminution de ceux qui comptent trois personnes et plus. D'autant plus que les ménages actuels consomment plus de surface habitable qu'auparavant. Par exemple, les logements de cinq pièces ont vu leur cote augmenter chez les foyers de deux personnes alors que, auparavant, ils étaient plutôt habités par de grandes familles.²

Parallèlement, un mouvement d'exurbanisation s'est développé dans les foyers suisses. En effet, la présence d'enfant dans un couple influence directement le choix de vivre dans un centre urbain ou non. Ce phénomène est appelé migrations d'élargissement des ménages. C'est ainsi que tous ces critères influent dans le phénomène de desserrement des villes et définissent les nouveaux modes de vie des foyers.

Ces changements doivent être pris en compte par les architectes dans le cadre d'un projet. La flexibilité et l'adaptabilité d'un projet architectural deviennent des critères importants de conception. En plus de ce phénomène de migration, une concurrence exercée par le secteur tertiaire a vu le jour dans les centres-urbains. En effet, face à la pénurie d'espace, des entreprises privées transforment des appartements en lieux de travail.

Programme complexe

Le logement est un programme complexe à comprendre dans sa totalité. Il ne faut jamais analyser les projets d'habitation de manière isolée, mais toujours considérer l'environnement dans sa globalité. En effet, l'anthropologue américain Amos Rapoport dans son livre *Culture, architecture et design*, nous parle du logement comme faisant partie d'un système où l'habitant effectue une série d'activités. Et c'est à lui de déterminer si il les effectue dans son propre espace ou pas [Figure 5]. Il illustre son propos avec l'exemple de Boston, où la plupart des activités s'effectuent en dehors du logement (bâtiment B). Dans les années soixante, des urbanistes déclarèrent que la ville était en surpeuplement. Leur discours se basait sur un taux de densité élevé, calculé à l'aide d'une division de la surface par le nombre d'habitants. En réalité, s'ils avaient ouvert leur réflexion à une plus grande échelle, ils se seraient rendu compte que l'essentiel des activités des habitants se passaient dans un autre milieu que le logement, tels que des cafés ou des bars.³

En d'autres termes, Amos Rapoport nous offre une nouvelle vision du logement, qui s'avère utile aux architectes afin de mieux comprendre la problématique de l'habitat urbain. Avec l'échec des grands ensembles, le milieu de l'architecture se rend peu à peu compte de l'importance du contexte. Élargir sa vision au milieu environnant est un outil non-négligeable dans la conception d'un projet. Il permet ainsi de justifier différents choix de design ou de concept.

3. Rapoport, *Culture, architecture et design*, page 32.

Nouveaux Types

Dans ce nouveau chapitre, nous allons explorer trois nouveaux types d'habitations : l'écoquartier, la coopérative et le squat. Ces différents types ont émergé et évolué en parallèle des mouvements urbains. Mon intention est de les aborder selon différentes thématiques. Le premier chapitre explore les différents contextes de création de chaque mouvement. Leurs revendications sont ensuite abordées dans le deuxième chapitre. Enfin, les deux derniers chapitres viennent conclure cette nouvelle thématique. Ils parleront des visions actuelles, notamment en France et en Suisse. Il m'était important d'analyser les écoquartiers, les coopératives et les squats sur une même échelle pour chaque chapitre, les trois trouvent leurs racines dans des mouvements de réaction face à différentes crises.

Origines

Le début des coopératives remonte à la première moitié du 19ème siècle et à l'expansion de la grande industrie. Ces nouvelles industries entraînent une forte urbanisation. Les villes explosent et les nouveaux arrivants s'entassent dans des quartiers et n'ayant que très peu de moyens, vivent dans une grande précarité. Voulant améliorer leur condition de travail et de vie, ils se regroupèrent en coopération afin d'avoir plus de poids face aux autorités. Une de leur demande était d'obtenir un logement sain à un prix abordable qui deviendra le principe de base de la coopérative d'aujourd'hui. Ces différents mouvements d'ouvriers connaîtront plus ou moins de succès au cours de l'histoire mais un regain des coopératives aura lieu à la fin de la deuxième guerre mondiale, dû à la destruction de l'Europe et à la pénurie de logement. Au fil du siècle, elles se limiteront à une dimension

essentiellement économique, à savoir proposer des logements accessibles à toutes les bourses.

La Suisse participe activement à l'expansion des coopératives. Elle soutient ce mouvement par deux mesures. Premièrement la Constitution comporte plusieurs textes de loi obligeant chaque ville et village d'avoir un certain pourcentage de logements sociaux abordables à tous types de classes et de population. Ces différentes lois encouragent les communes à créer elles-mêmes des coopératives de logements. Deuxièmement une politique foncière favorable aux coopératives est mise en place. Celles-ci peuvent ainsi obtenir des crédits fonciers avec un taux de fonds propres minimales, ce qui facilite la création d'un capital de départ.

Les écoquartiers se développent dans un contexte bien spécifique de la fin des années 1960. Cette période est caractérisée par l'avènement de l'industrie. Le raffinage pétrolier explose et les premières conséquences négatives de ces exploitations fossiles apparaissent au public : les marées noires. Cette prise de conscience ne touchera pas seulement l'environnement mais aussi la santé de chacun. Les pesticides utilisés dans l'industrie alimentaire seront dénoncés. Auparavant, l'écologie était un domaine limité aux milieux scientifiques. Ces différentes catastrophes ont eu pour conséquence de créer une prise de conscience écologique auprès du public. Les premières organisations écologistes se créent dans la fin des années 1960. Ces mouvements se disent en opposition à la société industrielle et contre toute forme de rationalité capitaliste. Ces différents mouvements de protestations se transforment petit à petit en

projets d'aménagement du territoire. Ainsi, plusieurs lieux de vie communautaire voient le jour dans les années 1970. Dans les années 1980, un idéal de projet durable vient s'ajouter au mouvement écologique.¹

Le squat n'a pas vraiment une histoire bien définie. Il trouve ses origines dans différents mouvements, certainement familiers aux coopératives et aux écoquartiers. Son informalité donne un caractère négatif aux squats, en plus d'être considérés, aux yeux de la loi, comme un délit. Il fait souvent parti d'un mouvement de protestations contre la réalisation de projets injustes aux yeux des squatteurs. Un exemple serait la destruction de bâtiments populaires pour les remplacer par des logements plus luxueux. Par conséquent, ils sont « squattés » pour protester contre ces projets. Les squats obtiennent souvent le soutien des groupements d'extrême gauche. En résumé, l'appropriation du lieu même du projet est un acte de lutte contre la planification gouvernementale dirigée par une logique capitaliste.

Revendications

La coopérative d'habitants est une organisation sans but lucratif de personnes voulant participer à la conception de leur futur logement. Son but est de créer une dynamique participative afin d'obtenir pour ses membres un logement équitable et à un prix abordable. Elle prône un système démocratique dont l'organe suprême est l'assemblée générale, chaque membre a la possibilité d'y participer. Ce mixte entre location et propriété est

1. Renauld, *Fabrication et usage des écoquartiers*.

appelé la troisième voie. En effet, les membres deviennent en partie propriétaire de leur logement par le biais de leurs parts sociales, ils ont un droit de participer aux décisions concernant la coopérative. D'autant plus que cette troisième voie offre une plus grande sécurité de logement que dans le marché libre. Elle intègre aussi des principes de durabilité allant dans la direction des politiques de logement actuel. La durabilité écologique est un point important dans la politique d'une coopérative, elle se doit de proposer des logements densifiés ayant une consommation de surface habitable raisonnable par personne, de même qu'un accès facilité aux transports publics.

Concernant les écoquartiers, sa création est basée sur différents principes. Le premier est qu'il s'inscrit dans un tissu urbain et qu'il se doit d'être ouvert à la ville ; un écoquartier est un morceau de ville. De plus, il se revendique connecté à une mobilité publique efficace et accessible pour tous, afin d'éviter tout type de transport privé. Il vise à réduire la consommation de ressources non renouvelables et à minimiser son empreinte écologique. Il répond ainsi à des exigences environnementales élevées, que ce soit en terme d'énergie, de matériaux, de gestion des eaux ou de biodiversité notamment.² Ces différents principes prennent souvent la forme d'une charte de vie collective prônant l'autogestion des habitants, d'une responsabilité individuelle du bien-être de la communauté et d'un mode de vie respectueux de la biosphère.

2. Boutaud, *Quartier durable ou éco-quartier ?*, Cybergeog [en ligne].

Le squat questionne l'idée d'habiter qui se définit comme une délimitation du droit commun pour un bonheur personnel. Il recherche une meilleure qualité de vie obtenue dans un monde social plus juste et meilleur. L'acte de s'approprier délibérément un lieu sans autorisation, décrit souvent comme une infraction, donne au squat un aspect brut et puissant. Il souligne la place excessive qu'occupe le droit de propriété dans l'appareil juridique actuel, mais aussi, par un retour au stade de l'appropriation arbitraire, une provocation commise contre les institutions politico-judiciaires et de leurs principes de base. Il s'y oppose et tente de briser ces principes. Les squats urbains sont considérés comme une provocation violente, dont les actions sont commises délibérément. Cette provocation nécessite une certaine violence d'action qui est commise délibérément. et qui excède le simple dommage matériel car elle porte atteinte à l'ordre public.³

Scepticisme

En Europe, les gouvernements encouragent le développement des écoquartiers et des coopératives. Malgré tout, la population a de la peine à donner une définition simple aux écoquartiers. Comme pour le phénomène de gentrification, il y a en quelque sorte un flou nominatif qui entoure cette notion. Est-ce un concept architectural ou un label ? Les plus sceptiques le définissent comme un slogan politique. Ainsi les gouvernements, en donnant l'argument écologique et en prônant ses bienfaits, auraient une excuse pour détruire au lieu de rénover, ce qui serait

3. Pattaroni, Kaufmann, et Rabinovich, *Habitat en devenir*, page 99.

contradictoire à tous les principes de base de ces deux nouvelles formes d'habitat. Par exemple, en France, les écoquartiers essuient de vives critiques de la population. Celle-ci dénonce le fait de ne pas prendre en compte l'avis des habitants, car ils arriveraient, dans la plupart des cas, lorsque les logements sont terminés. Une autre critique est que le modèle des cités jardins a encore trop d'empreinte sur les projets d'écoquartiers. La cité jardin est un concept né en réponse à la forte industrialisation de la société et elles sont principalement situées aux abords des grandes villes. Elles essaient de trouver un équilibre entre logements et lieux de travail, industrie et agriculture, en plus d'offrir un certain nombre d'équipements collectifs. Or c'est un concept né au début du 20^{ème} siècle qui paraît en décalage avec les nouveaux modes de vie urbains actuels.

Concernant la coopérative, la France eut une longue tradition avec ce mouvement au cours de son histoire. Il fut cependant stoppé en 1971, lorsque le gouvernement lui imposa plusieurs textes de loi limitant fortement son activité. Malgré tout, nous observons un changement de position de la part des autorités françaises lors de ces dix dernières années. La conjoncture actuelle difficile en matière de logement encouragea cette remise en question, 12% de la population française se dit victime d'isolement relationnel et plus d'un million de ménages attendent un logement social.⁴ La France, si attachée à son modèle de propriété individuelle, se doit d'explorer de nouvelles possibilités afin de trouver des solutions.

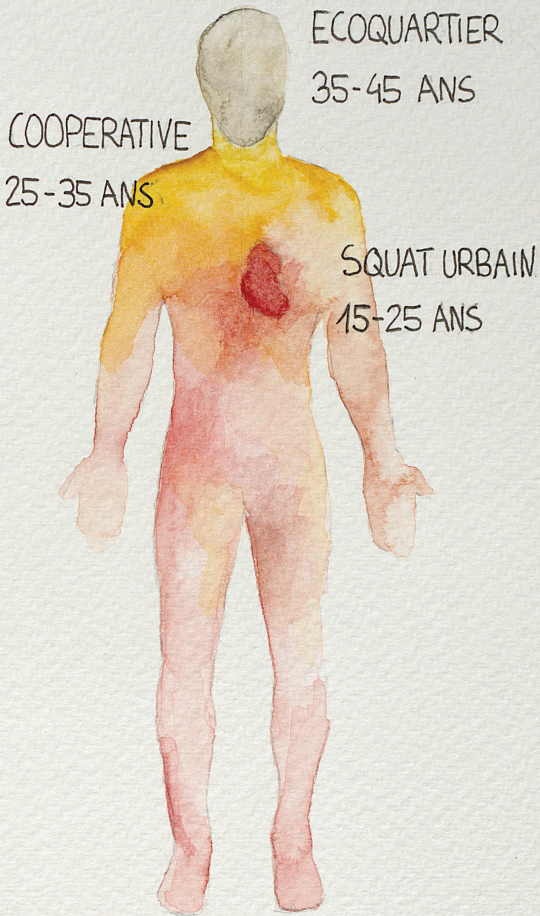
4. Poullain, *Choisir l'habitat partagé*, page 178.

En Suisse, les coopératives ont toujours eu le soutien des autorités publiques. Ce soutien est d'autant plus important dans les petites communes ne disposant que très peu d'infrastructures et de ressources. Ainsi, elles sont souvent à l'origine de leur création, car les objectifs urbains des coopératives correspondent à ceux de la Confédération en terme de planification urbaine. De plus, elles intègrent des critères de durabilité écologique et économique rejoignant et devenant un projet d'écoquartier. C'est ainsi que souvent, les coopératives sont à leurs origines. Ces deux mouvements se réunissent et se relient à maintes reprises tout en ayant leur domaine de prédilection ; l'un économique et l'autre écologique. Cette combinaison permet de baisser fortement les coûts et d'éviter l'hypocrisie derrière le concept d'écoquartier. Dans les années 2000, 8.8% des logements appartenaient à des organismes d'utilité publique ; 5.1% étaient la propriété de coopératives.⁵ La région de Zurich est un exemple de la démocratisation des logements collectifs en Suisse. De nombreux projets voient le jour et deviennent des références dans le domaine, notamment les projets Kraftwerk.

Interdisciplinarité

La coopérative, l'écoquartier et le squat urbain sont trois nouvelles formes d'habitat ayant les mêmes revendications, peut-être exprimées de manières différentes, mais dont le fond reste le même : améliorer l'habitat. Même si le squat urbain n'a peut-être pas d'effet direct dans la conception d'un logement, sa puissance se trouve dans son principe de dénonciation. Pour illus-

5. Daeniker, *Der dritte Weg*, Habitation [en ligne].



[Figure 6]

trer ces propos, nous pouvons faire une double analogie à la vie humaine et au corps humain [Figure 6].

Le squat urbain est l'adolescence d'une personne. Période caractérisée par une grande remise en question de soi et des principes qui l'entourent. L'injustice est dénoncée formellement et le rapport aux autorités est compliqué. Ses actions peuvent paraître sanguines et trop directes mais son implication est complète. C'est pourquoi le squat urbain est lié à l'organe du cœur.

La coopérative est la période post-adolescente d'une personne. La collectivité est plus importante que les individualités, des sacrifices peuvent être entrepris, notamment celui du confort matériel. L'argent n'est pas abondant mais la force collective permet à la personne d'accomplir de grandes choses. Les ambitions sont grandes et les responsabilités communes sont présentes, chaque maillon de la chaîne est important. C'est une construction du futur, elle se doit d'être solide. Ainsi la coopérative se rattache aux épaules et à la carrure du corps humain.

Finalement, l'écoquartier est caractérisé par une prise de conscience. L'homme n'est pas éternel et va disparaître. Il est important de laisser une empreinte durable écologiquement aux générations futures. C'est pourquoi toutes les actions sont réfléchies. Cette maturité a été obtenue grâce aux expériences du passé et est en lien à la période précédente. Par conséquent l'écoquartier est relié à l'organe du cerveau, point de contrôle du corps humain. Ces différentes images peuvent paraître un peu littérales et directes, mais elles permettent de comprendre que chaque type urbain est lié d'une certaine façon aux autres

et participe aux nouveaux enjeux de la planification urbaine actuelle.

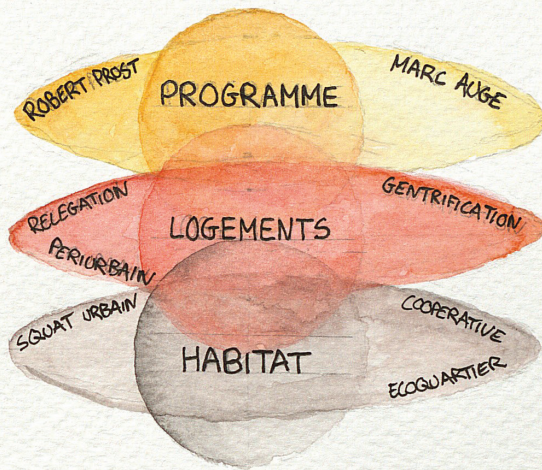
Visions futures

La coopérative est un outil très intéressant. Elle permet de se défaire des codes et des conventions traditionnels du domaine de l'immobilier, qui, au final, conditionnent nos modes de vies. Alliée avec le concept d'écoquartier, la coopérative devient un élément redoutable dans la planification urbaine de nos villes. Et pourtant, ces nouveaux outils ne peuvent pas devenir une alternative à notre société. La coopérative, par exemple, couvre un marché de niche et ne peut pas faire davantage que de pallier la défaillance de quelques parties du système⁶. En effet, il est difficile d'élargir cette logique à d'autres programmes tels que la santé ou l'éducation. En résumé, la micro-échelle ne peut pas être appliquée partout. Malgré tout, la société et les mentalités évoluent vers une dimension collective. Les économies collaboratives telles que le « crowdfunding » font partie de ce changement. Les labels écologiques se multiplient et ne se limitent plus à l'habitat; l'alimentation et le textile appartiennent désormais à un milieu où l'écologie est un argument important. Le « made in » n'a jamais eu autant d'importance.

Pourtant le développement de ces nouveaux types d'habitat peuvent se différencier d'un pays à un autre. La France a, par exemple, un rapport différent de la Suisse avec ces nouvelles formes. L'échelle de territoire est différente, mais, en donnant

6. Poullain, *Choisir l'habitat partagé*, page 176.

plus de liberté aux communes, le système helvétique aurait-il
trouver une solution à la crise du logement ?



[Figure 7]

Conclusion

Le programme architectural est un outil complexe. L'intention de mon énoncé était d'apporter des réponses et d'ouvrir autant de questions. Tout d'abord, les définitions de Robert Prost et Marc Augé nous introduisent au sujet. La première réflexion est une approche scientifique, telle un problème de mathématique, où le problème découle à une solution grâce à une marche à suivre. La deuxième se base sur des sentiments informels pouvant être plus ou moins développés selon la personne. Ces deux discours nous démontrent qu'il n'existe pas de définition précise au sujet et que chacun peut le définir dans sa direction choisie. Cette variation infinie est synonyme de grande richesse. Malgré tout, un changement d'échelle était nécessaire à la réflexion pour aborder la dimension sociale. Elle est liée aux mouvements urbains de ses dernières décennies et évolue constamment. La relégation, la périurbanisation et la gentrification, introduites par l'auteur Jacques Donzelot nous permettent de rebondir vers des notions de mixité sociale. Elles influent sur notre manière d'habiter et voient la création de nouvelles formes d'habitat : le squat urbain, l'écoquartier et la coopérative [Figure 7].

Le lecteur se rend compte au fil des chapitres que l'affirmation du titre - *La diversité grammaticale est la dimension sociale du projet architectural* – est un raccourci facile. Les thématiques grammaticales et sociales ne peuvent pas être résumées en une phrase. Ces notions sont en constante évolution, elles se transforment, s'entrecroisent, s'effacent, s'étendent et constituent les rouages de la machine urbaine. Elles touchent inconsciemment l'ensemble de la population, même les milieux les plus ruraux de par leur opposition à l'urbanité.

Comprendre le fonctionnement des villes n'est pas une tâche facile. L'architecte futur, dans l'exercice de sa fonction, accepte la complexité de la ville en ne simplifiant pas ses solutions. Les différentes transformations de l'habitat urbain offrent une opportunité d'idées et d'originalités conceptuelles. Des nouveaux modes de vie font leur apparition, l'habitant est impliqué dans la conception à travers les nouvelles formes. Même si le projet participatif est encore considéré comme une caricature par certains urbanistes-architectes tel que Paola Vigano¹, l'évolution des méthodes de planification et les nouveaux moyens de mobilité doivent être pris en considération par le milieu. D'autant plus que les processus de conception sont en pleine mutation, notamment les solutions proposées par les architectes qui impliquent, de plus en plus, d'accompagner et de cadrer les interprétations des habitants futurs. Certaines communes ont compris l'enjeu du logement social et participatif, celle de Zurich incite même son développement. La région lausannoise n'est pas en reste, elle essaie aussi de proposer de nouvelles solutions, différents exemples sont illustrés dans le volume II.

La conception architecturale est en train de changer avec les mentalités de la société, une remise en question des valeurs de l'habitat est en cours. Les économies collaboratives se développent, les domaines s'entrecroisent. C'est au monde politique, aux architectes, aux urbanistes, à tous les acteurs de l'habitat de saisir ces nouveaux besoins de cette société en pleine mutation, de comprendre, d'élargir leur conception et de proposer

1. Paola Vigano, dans le cadre d'une discussion après la projection du film *Citizen Jane – Battle for the City* organisée par Archizoom EPFL, le lundi 26 novembre 2018, Lausanne.

des solutions viables pour tous.

Bibliographie

A. Kopp, *Ville et révolution : architecture et urbanisme soviétiques des années vingt*, Paris: Seuil, 1967.

A. Poullain, *Choisir l'habitat partagé : L'aventure de Kraftwerk*, Marseille: Parenthèse, 2018.

A. Rapoport, *Culture, architecture et design*, Gollion Suisse: Infolio, 2006.

B. Boutaud, *Quartier durable ou éco-quartier ?*, Cybergeog : European Journal of Geography [en ligne], septembre 2009.

C. Van der Poel, *FAM – Favrique d'articles en métal*, Tracés [en ligne], mars 2018.

E. Charmes, *La ville émiettée : Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, 1^{re} éd. Presses Universitaires de France, 2015.

E. Charmes, M.-H. Bacqué, et Collectif, *Mixité sociale, et après ?* Paris: Presses Universitaires de France - PUF, 2016.

E. Charmes, *Pour une approche critique de la mixité sociale*, La Vie des idées [en ligne], mars 2009.

H. Daeniker, *Der dritte Weg*, Habitation [en ligne], septembre 2007.

J. Donzelot, *La ville à trois vitesses*, Paris: La Villette, 2009.

J. Jacobs, T. Paquot, et C. Parin, *Déclin et survie des grandes villes américaines*, Marseille: Parenthèses Editions, 2012.

J. Lévy, *Liens faibles, choix forts : les urbains et l'urbanité*, La Vie des idées [en ligne], mai 2013.

J.-M. Stébé, *Architecture, urbanistique et société*, Paris: Editions L'Harmattan, 2003.

L. Pattaroni, V. Kaufmann, et A. Rabinovich, *Habitat en devenir: Enjeux territoriaux, politiques et sociaux du logement en Suisse*, 1^{re} éd. Lausanne : PPUR, 2009.

M. Augé, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris: Le Seuil, 1992.

M. Bruno, *Architecture du canton de Vaud 1920-1975*, 1^{re} éd. Lausanne: PPUR, 2012.

M.-D. Demélas, N. Vivier, et Collectif, *Les propriétés collectives face aux attaques libérales (1750-1914) : Europe occidentale et Amérique latine*. Rennes Cedex : PU Rennes, 2003.

M.-P. Thomas, *Urbanisme et mode de vie : Enquête sur les choix résidentiels des familles en Suisse*, Neuchâtel : Alphil éditions, 2013.

M. Van Criekingen, *La gentrification mise en politiques. De la revitalisation urbaine à Bruxelles*, Métropoles, no 13, décembre 2013.

N. Smith, *New Globalism, New Urbanism: Gentrification as Global Urban Strategy*, *Antipode*, vol. 34, no 3, p. 427-450, juillet 2002.

R. Prost, *Conception architecturale: Une investigation méthodologique*, Paris: Editions L'Harmattan, 2000.

R. Prost et F. Chaslin, *Pratiques de projet en architecture. Le tournant silencieux*, Gollion : Infolio, 2014.

T. Gagnage, Margaux Lavernhe, et Diane Beduchaud, *Gradient d'urbanité*, *Re/lire les sciences sociales* [en ligne], mars 2015.

V. Renaud, *Fabrication et usage des écoquartiers : Essai critique sur la généralisation de l'aménagement durable en France*, Lausanne : PPUR, 2014.

Table des Matières

Introduction	7
Le Programme	9
Dimension Sociale	15
La Relégation	17
La Périurbanisation	25
La Gentrification	33
Le Logement	41
Nouveaux types	47
Conclusion	59
Bibliographie	63